

Politique des achats

Les achats constituent une des fonctions essentielles de l'entreprise en raison de leur impact économique, environnemental et social d'envergure.

Polyedra établit les normes élémentaires de conduite suivantes pour développer correctement l'activité professionnelle des achats, conformément aux critères et aux finalités des intérêts de l'entreprise, du Code éthique et de la Politique de développement durable du groupe :

- La loi en vigueur devra être strictement respectée dans tous les domaines et à tous les niveaux de performance.
- Les relations entre les entreprises et leurs fournisseurs se baseront toujours sur des critères d'intégrité, de confidentialité, d'honnêteté et de transparence. De plus, les personnes qui exercent des fonctions d'achat et d'approvisionnement des entreprises du Groupe doivent agir conformément à ce qui est établi dans le Code éthique. De même, elles devront observer les procédures des systèmes de gestion qui leur sont applicables.
- La relation de travail avec les fournisseurs sera orientée de préférence sur le long terme, garantissant le respect des engagements pris par les parties contractantes et permettant à tout moment la traçabilité de l'ensemble du processus d'achat.
- En ce qui concerne la sélection des fournisseurs, les critères de concurrence, d'objectivité, de professionnalisme, de transparence et d'égalité d'opportunités seront appliqués. De la même manière, des critères de durabilité seront appliqués, et la priorité sera donnée aux fournisseurs affichant un meilleur comportement dans ce domaine.
- Lors de l'évaluation seront considérés les fournisseurs ayant une fonction sociale (centres spéciaux de travail pour les personnes handicapées ou entreprises d'insertion accréditées comme telles) et/ou ayant une plus grande proximité géographique des activités du Groupe.
- Les processus d'achats doivent assurer la qualité du service, dans les meilleures conditions (techniques, prix, délais, etc.) avec l'impact environnemental le plus petit possible, et préservant la sécurité, la santé et l'égalité de tous les travailleurs.
- L'acquisition des biens, des produits et des services s'adaptera toujours aux critères de nécessité, d'adéquation et d'austérité.
- Les conditions générales des contrats devront clairement recueillir l'engagement des fournisseurs de respecter et d'agir selon les principes directeurs des droits humains des Nations unies, le Code éthique et la Politique de développement durable du Groupe.

Tous les centres d'activité et tous les employés des entreprises ou des sociétés du Polyedra qui participent, à tout moment, à quelconque processus d'évaluation, d'homologation, de négociation ou d'acquisition de biens, de produits et de services seront tenus de respecter la présente Politique des achats.